



## INSCRIPTION EN PEDICURIE-PODOLOGIE

1<sup>ère</sup> ANNEE 2020\_2021

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pour procéder à votre inscription administrative en 1<sup>ère</sup> année à l'Institut de Formation en pédicurie-podologie de Saint Sébastien sur Loire, vous devez :

- Procéder au règlement de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus <https://cvec.etudiant.gouv.fr>),
- Procéder au règlement de la somme de 225.00 € (paiement en ligne : [www.ifm3r.fr](http://www.ifm3r.fr) ) correspondant à des frais pour les services universitaires de Nantes (carte étudiante...) pour 160.00 € et des droits d'inscription administrative à l'IFM3R pour 65.00 €.

*Ces frais administratifs de 225 € ne seront pas remboursés en cas de désistement.*

- Transmettre par mail à l'adresse [secretariat@ifm3r.eu](mailto:secretariat@ifm3r.eu) les éléments suivants afin de pouvoir procéder à votre inscription pédagogique et définitive<sup>1</sup> :
  - . Nom
  - . Prénom
  - . date de naissance
  - . le certificat de paiement de la CVEC

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat par mail à l'adresse suivante [secretariat@ifm3r.eu](mailto:secretariat@ifm3r.eu) ou par téléphone au 02.51.79.09.83

<sup>1</sup> – à réception de votre mail vous recevrez dans les 24-48 heures un identifiant et un mot de passe ainsi que la procédure pour l'inscription pédagogique et définitive.